



www.franclens.fr

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

Aide à l'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie

La commune de Francleans a décidé de soutenir l'achat de récupérateurs d'eau de pluie d'une capacité minimale de 300 litres par les particuliers.

Cette opération a pour but de :

- préserver la ressource en eau et ainsi adapter nos comportements au changement climatique,
- aider les habitants à faire des économies en réduisant leur facture d'eau,
- réduire les rejets d'eau de pluie dans les réseaux publics de collecte.

Attention : une seule aide financière est accordée par foyer (même adresse), sous conditions suivantes :

- à hauteur de 50 % de la facture, et plafonnée comme suit :

Capacité de litrage	Montant plafonné de la subvention
Entre 300 L et 499 L	40 €
Entre 500 L et 999 L	80 €
A partir de 1000 L	120 €

Pour bénéficier de cette aide financière, vous devez nous retourner un dossier complet et signé. Si vous avez des questions : 04.50.77.90.63 ou accueil@franclens.fr

1. INFORMATIONS PERSONNELLES

NOM ET PRENOM DU DEMANDEUR.....

ADRESSE.....

COMMUNE : FRANCLENS

TELEPHONE : COURRIEL.....

Utilisation envisagée de l'eau de pluie.....

2. ENVOI DU DOSSIER

Vous adresserez un dossier COMPLET ET SIGNÉ, soit par courrier à MAIRIE DE FRANCLENS chemin des Ecoliers 74910 FRANCLENS, soit par courriel à accueil@franclens.fr, **avant le 31 mars 2026**

Pièces à joindre OBLIGATOIREMENT :

- Ce formulaire
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture eau, électricité, ou téléphone)
- Photocopie de la facture du récupérateur, certifiée acquittée, datée à minima du 1^{er} janvier 2023
- Photo de l'installation
- RIB

A, le :

Signature

Cadre réservé à l'administration

Dossier complet : oui non

N° de la demande :

Reçu le

Montant de la subvention :

Remarques